

L'année du Parc

Une année d'activité du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises



2009, année de
création du Parc

Des partenariats
pour agir

Le PNR acteur du
développement durable



Le compte-rendu d'activité annuel du
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises

2009





La vie de la structure

Vivre dans le Parc

Découvrir le Parc

Les actualités

Manifestations, rencontres, événements divers...les Pyrénées ariégeoises vous proposent de multiples rendez-vous. En voici une sélection.

NB : acteurs du PNR, vous souhaitez faire connaître vos initiatives sur cette page ? Contactez-nous sur info(at)parc-pyrenees-ariegeoises.fr

PROGRAMME D'ANIMATIONS 2010

Grenouilles et crapauds du Bas salat

Partons à la rencontre des amphibiens

LES ACTUS DU PNR

Reconnaissance "Agenda 21"

Le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises vient de se faire remettre par le ministre de l'Ecologie Jean-Louis Borloo, la reconnaissance nationale - Agenda 21 local -.

LES ACTUS DU PNR

Dépliant Marque Parc

Comme dans tous les Parcs naturels régionaux, des produits, savoir-faire, ou accueils (services ou prestations), s'inscrivant dans une démarche de développement durable, pourront être mis en avant sous l'appellation : - Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises -. Un document à destination des professionnels et des consommateurs, récapitulant toutes les informations nécessaires pour connaître et comprendre ce qu'est la - Marque Parc -.

PROGRAMME D'ANIMATIONS 2010

Pyrénées partagées 2010 : programme d'animations

Plus de 70 animations toute l'année pour en savoir plus sur les Pyrénées Ariégeoises

PROGRAMME D'ANIMATIONS 2010

Tomme des pyrénées - Visites gourmandes

LES ACTUS DU PNR

Rdv des producteurs fromagers

Tomme des Pyrénées, Visites gourmandes : le dimanche 2 mai. Laissez vous tenter par les visites d'un producteur fermier ou d'une cave d'affinage

LES ACTUS DU PNR

La carte d'identité du PNR

Les Pyrénées Ariégeoises, l'un des ensembles les mieux préservés et les plus attachants des Pyrénées.

LES ACTUS DU PNR



La lettre du Parc n°10

La dernière lettre aux partenaires vient de paraître.

LES ACTUS DU PNR

Les conventions de collaborations Parc*Pays

Le Parc...

LES ACTUS DU PNR



Du nouveau aux Vice-Présidences...

Réuni le 1^{er} février, le Bureau du Syndicat mixte du PNR a complété la liste des Vice-présidents en application des nouveaux statuts. Ginette BUSCA, Maire de Montjoie en Couserans et Robert ZONCH, Maire de Castillon en Couserans ont ainsi rejoint Richard DANIS, Maire de St Pierre de Rivière, Gérard PIQUEMAL Maire adjoint de Soulan - tous les 4 issus du Collège des Communes - et Marc CARBALLIDO, Vice-président du Conseil régional Midi-Pyrénées, portant désormais à 5 l'équipe des Vice-présidents du Syndicat mixte.

LES ACTUS DU PNR

Le PNR a sa convention territoriale

2 février 2010 La Convention Territoriale du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises a été signée vendredi 29 janvier au Conseil Général de l'Ariège à Foix par Monsieur Martin MALVY, Président de la Région Midi-Pyrénées, Monsieur Augustin BONREPAILLON, Président du Conseil Général de l'Ariège, Monsieur Jacques BILLANT, Préfet de l'Ariège et Monsieur André ROUCH, Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional.

Les Amis du Parc
Le Conseil
Scientifique

Annuaire
Bibliothèque de
documents
Actualités

Retrouvez toutes les informations du PNR Pyrénées Ariégeoises
sur notre site Internet
www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Compte-rendu d'activité annuel du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises 2009

SOMMAIRE

Objet et portée de la Charte - les engagements <i>Réf. Charte Article 1.1</i>	4
Le Syndicat mixte de gestion du PNR <i>Réf. Charte Article 1.4</i>	5
Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises <i>Réf. Charte Article 2</i>	5
Organiser les complémentarités entre les différentes structures <i>Réf. Charte Article 3.1</i>	6
Compléter l'ingénierie du Syndicat mixte <i>Réf. Charte Article 3.2</i>	7
Communiquer pour aider à mieux agir <i>Réf. Charte Article 4.1</i>	7
S'engager à des échanges réguliers avec les habitants <i>Réf. Charte Article 4.2</i>	10
Mobiliser les collectivités en tant que leviers du développement durable <i>Réf. Charte Article 4.3</i>	10
Créer la Maison du Parc <i>Réf. Charte Article 4.5</i>	10
Encourager les acteurs économiques à entrer dans une démarche de qualité territoriale <i>Réf. Charte Article 5.2</i>	11
Prendre appui sur la marque Parc <i>Réf. Charte Article 5.4</i>	11
Promouvoir l'expérimentation et l'innovation <i>Réf. Charte Article 6</i>	12
Maintenir des paysages vivants et identitaires <i>Réf. Charte Article 7.1</i>	12
Préserver et valoriser le patrimoine naturel <i>Réf. Charte Article 7.2</i>	13
Introduire une gestion responsable et partagée de l'eau à l'échelle des bassins versants <i>Réf. Charte Article 7.3</i>	14
Faire reconnaître le patrimoine bâti et archéologique et lui donner vie <i>Réf. Charte Article 7.4</i>	15
Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires Poursuivre la relance pastorale Promouvoir et accompagner une politique globale de gestion de l'espace <i>Réf. Charte Articles 8.1, 8.2 et 11.1</i>	16
Mieux valoriser le bois et ses filières <i>Réf. Charte Article 8.3</i>	16
Faire du Parc une zone pilote du tourisme durable <i>Réf. Charte Article 8.4</i>	18
Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local <i>Réf. Charte Article 8.5</i>	19
Maîtriser les flux des déchets et réduire leur impact <i>Réf. Charte Article 8.6</i>	20
Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux <i>Réf. Charte Article 8.7</i>	20
Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme <i>Réf. Charte Article 11.2</i>	22
Concilier les usages de l'espace <i>Réf. Charte Article 13.3</i>	22

2009, année de création du PNR

L'année 2009 fut l'année de consécration du Parc avec la parution au Journal Officiel, le 30 mai, du décret de classement du PNR.

Le Président du Conseil régional avait transmis le dossier complet de Charte du PNR pour consultation finale au Préfet de Région le 16 décembre 2008. Grâce à l'active mobilisation des services de l'Etat (Sous-Préfète de Saint-Girons, DIREN, SGAR...) le dossier a pu être transmis dans la foulée à Paris en vue d'un examen par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) le 20 janvier suivant.

Une délégation constituée d'élus et techniciens de la Région, du Syndicat mixte du PNR

(SMPNR), de la Sous-Préfète de Saint-Girons et de la DIREN s'est rendue à Paris au CNPN. Le dossier et son pilotage ont été qualifiés de « remarquables ». Suite à des échanges très constructifs et à de nombreuses remarques positives sur la qualité du territoire et de sa Charte, les membres du CNPN ont délibéré favorablement.

Le lendemain, 21 janvier, le Bureau de la Fédération nationale des PNR s'est prononcé à son tour sur la Charte du PNR des Pyrénées Ariégeoises : vote favorable à l'unanimité.

Fort de ces deux avis favorables, le Ministère en charge de l'environnement a ensuite orga-

nisé la consultation auprès de l'ensemble des Ministères. Le décret de création du PNR, portant sur les 142 communes ayant délibéré favorablement, a ensuite été signé par le secrétaire d'Etat à l'Ecologie, par le Ministre Jean-Louis Borloo puis par le Premier Ministre François Fillon le 28 mai. Il est paru au Journal Officiel le 30 mai. Parallèlement, une procédure de reconnaissance de la Charte en Agenda 21 local est en cours sous l'égide des services du Développement Durable au sein du Ministère en charge de l'Environnement. Elle devrait aboutir début 2010.

Contacts : Matthieu Cruège, Sophie Séjalon

La transcription de la Charte dans...

Un des grands objectifs du Parc réside dans le maintien d'espaces naturels, de paysages et d'un patrimoine bâti de qualité ainsi que dans la promotion d'une politique globale de gestion de l'espace.

Avec le soutien financier de la DREAL et de la Région Midi-Pyrénées, le SMPNR a décidé en 2009 et sur trois ans de réaliser une série de fiches techniques transcrivant et déclinant de façon pragmatique l'esprit de la Charte en matière d'urbanisme, d'architecture, d'insertion des constructions neuves dans le paysage, d'intégration des énergies renouvelables au bâti... Cette «boîte à outils», évolutive dans le temps, devra s'adapter en fonction des besoins des collectivités. Les fiches pratiques seront également disponibles et en libre accès aux habitants sur le site internet du PNR.

Le Syndicat mixte du PNR a engagé en 2009 la rédaction des documents et de la mise en place des différents groupes de travail avec le concours technique des interlocuteurs privilégiés en la matière (CAUE, DDEA, DREAL, ARPE, Région...). Les premières fiches paraîtront en 2010. *Contact : Audrey Duraud*

Les avis du Parc

Depuis la création du PNR, son Syndicat mixte peut siéger au sein de différentes instances pour faire valoir les dispositions de sa Charte. Ainsi, depuis septembre 2009, il siège au sein de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Désormais, les études et notices d'impact, ainsi que certains plans et schémas (touristique, cynégétique, piscicole...) et les documents d'urbanisme sont soumis, pour avis, au SMPNR. L'avis du SMPNR n'est qu'un avis simple, il ne s'agit pas d'un avis conforme. Néanmoins, afin d'organiser le fonctionnement du SMPNR avec le maximum d'efficacité pour l'émission de ces avis, une stagiaire a été recrutée sur une période de trois mois. Ainsi, Laetitia Bourroux, étudiante en droit de l'environnement à l'Université de Limoges, a été chargée d'enquêter les 45 autres PNR sur leurs modalités de fonctionnement lors de l'émission d'avis. Ce travail éclairera le mode opératoire du SMPNR.

Contact : Sophie Séjalon



Castillon-en-Couserans

Du Syndicat de préfiguration au Syndicat de gestion du PNR

L'activité des assemblées du Syndicat mixte a été particulièrement riche en 2009.

Le premier semestre a représenté les derniers mois de la phase de préfiguration. Le Syndicat mixte s'est réuni de façon régulière, en configuration « préfiguration », d'une part en Comité syndical, les 27 février à Caumont, 1^{er} avril à Montoulieu et 3 juillet à Loubières et d'autre part en Bureau à La Bastide de Sérou les 26 janvier, 11 mars et 11 juin.

Le décret du 28 mai a marqué la création du Parc et a annoncé ainsi la fin de la phase de préfiguration. Ainsi la transition vers la phase de gestion s'est faite au Comité syndical du 3 juillet à Loubières, via une modification statutaire. Cette modification a été préparée dans le courant du printemps en lien avec la Sous-préfecture de St Girons, la Préfecture de l'Ariège, la Trésorerie Générale et la Trésorerie de la Bastide de Sérou. Les nouveaux statuts font notamment des 3 chambres consulaires, de l'ONF et du CRPF des membres associés.

Enfin les élus ont voté l'adhésion des nouvelles communes qui n'étaient pas jusqu'alors membres du Syndicat de préfiguration et qui ont approuvé la Charte : Aigues-Juntes, Aucazein, Caumont, Encourtiech, Ferrières sur Ariège, Montgauch et Sor.

Le Syndicat mixte se compose désormais de 152 délégués des 142 communes du Parc, de 6 délégués de la Région et 6 délégués du Département. Il s'est réuni en 2009 d'une part en Comité Syndical : le 9 octobre à Montjoie-en-Couserans et le 16 décembre à Ferrières-sur-Ariège ; d'autre part en Bureau à la Bastide de Sérou le 9 novembre.

Ces réunions ont notamment été consacrées à mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de la Charte. Ainsi l'élaboration du budget 2010 et le programme d'actions ont été étudiés avec attention.

Au total, 70 délibérations ont été prises (45 en 2008, soit une augmentation de 56 % du nombre de délibérations entre 2008 et 2009) :

37 en Comité syndical et 33 en Bureau. En sus des délibérations, les ordres du jour ont prévu systématiquement des points d'information et d'échanges relatifs à la Charte, au programme d'actions du Syndicat, aux perspectives... Une fois approuvés par l'assemblée, les comptes-rendus des réunions du Comité syndical sont téléchargeables sur le site internet. La composition du Comité syndical et du Bureau y figurent également.

De nouveau, et conformément à l'engagement pris initialement, le budget du Syndicat mixte s'est appuyé sur une stabilité des cotisations statutaires des membres. Il a néanmoins évolué sensiblement grâce à une progression des subventions obtenues pour financer les programmes d'action, issues de la Région Midi-Pyrénées, de l'Etat (FNADT, DREAL...), de l'ADEME et de l'Agence de l'Eau ainsi que de l'Europe (FEDER, Leader +).

Contacts : Isabelle Cambus, Matthieu Cruège, Camille Jaudin

4 commissions mises en place

4 commissions organiques ont été mises en place au sein du Syndicat mixte : la commission **Gestion de l'Espace et des Patrimoines** réunie une première fois le 1er décembre, la commission **Relations Extérieures et Communication**, réunie le 2 décembre, et la commission **Finances et Affaires Internes** réunie le 3 décembre. La première réunion de la commission **Évaluation et Prospective** a été programmée en janvier 2010. *Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège, Camille Jaudin, Sophie Séjalon*



Réunion de commission

La rédaction de la « convention territoriale » du PNR

Un cycle de réunions et d'échanges est intervenu à partir d'avril avec l'Etat, le Conseil régional Midi-Pyrénées et le Conseil général de l'Ariège, pour rédiger la « convention territoriale ». A l'instar des autres Parcs naturels régionaux et des Pays de Midi-Pyrénées, cette convention signée avec les financeurs permettra de financer les divers projets locaux portés par les communes, intercommunalités, associations, entreprises... et répondant aux objectifs de la Charte du PNR : biodiversité, valorisation du bois et de la forêt, promotion des produits locaux, tourisme durable, éducation à l'environnement, etc. La convention a été finalisée en fin d'année puis approuvée en assemblée par le Syndicat mixte, le Département de l'Ariège et la Région Midi-Pyrénées en vue d'une signature début 2010. *Contact : Matthieu Cruège*

Améliorer la connaissance des Pyrénées Ariégeoises *Réf. Charte Article 2*

Alimentation de la base de données SIG

La base de données du Système d'Information Géographique du Syndicat mixte a été alimentée grâce aux données collectées et produites lors des divers programmes et actions : données flore et habitat dans le cadre de l'inven-

taire des habitats naturels, données issues du Plan Climat Energie Territorial, données de la DIREN, de l'Agence de l'eau... collectées dans le cadre de l'étude hydroélectricité, données du Conservatoire Botanique Pyrénéen, de la

DIREN et de l'ANA collectées dans le cadre de l'étude sur les zones humides...

Contacts : William Arial, Sophie Séjalon

Des conventions avec les 3 « Pays »

Le Parc concerne le territoire de 3 Pays : à l'ouest le Pays Couserans est totalement inclus dans le PNR dont il représente les 2/3 de la superficie, au nord le Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées auquel appartiennent les communes du canton du Mas-d'Azil et Pailhès, à l'est le Pays de Foix-Haute Ariège dont dépendent les cantons de Vicdessos,

des communes du canton du Tarascon et du canton de Foix rural et la zone du Plantaurel au nord de Foix (communes du canton de Varilhès : Loubens, Cazaux, Montégut-Plantaurel).

Comme prévu par l'article 3.1.2 de la Charte, et suite à de nombreux échanges et de nombreuses réunions, des conventions d'ar-

ticulation et de partage des missions ont été signées fin 2009 avec les 3 Pays concernés par le PNR : le 27 octobre à Saint-Girons avec le Pays Couserans, le 5 novembre à Foix avec le Pays de Foix-Haute-Ariège et le 12 suivant à Pamiers avec le Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées.

Contact : *Matthieu Cruège*

Une convention avec l'ONF

La forêt et les formations boisées couvrent environ 125 000 hectares dans le PNR ; le patrimoine forestier public représente 37 % de cette surface, réparti en environ 19 000 hectares de forêt de collectivités et 27 000 hectares de forêt domaniale. Compte-tenu de cette importance et de l'antériorité de leurs relations, une convention de partenariat entre l'ONF et le Syndicat mixte a été rédigée

et signée le 6 juillet au Prat d'Albis à Ganac. Cet accord est destiné à permettre aux deux organismes d'élaborer et de mettre en œuvre conjointement des stratégies d'actions pour le développement durable des espaces naturels dont ils ont la charge. Elle porte notamment sur les aménagements forestiers, la Charte Forestière du Couserans et son extension future, les équipements en forêt,

les échanges et la production de données, la biodiversité, les paysages, la ressource en eau, la gestion et valorisation de la ressource forestière, etc. Une convention complémentaire a été passée à l'automne portant sur l'organisation de l'accueil du public.

Contact : *Matthieu Cruège, Julie Grenet*



Signature de la convention avec l'ONF au Prat d'Albis

Une convention avec le Conseil général de l'Ariège

A l'instar des conventions passées par le SMPNR avec le Pays Couserans, le Pays de Foix Haute-Ariège et le Pays des Portes d'Ariège-Pyrénées, ainsi que l'Office National des Forêts, cette convention vise à parfaire les complémentarités entre les actions du Syndicat mixte du Parc naturel régional et celles du Conseil Général et à développer les synergies dans l'action, dans les différents domaines d'activités du PNR.

Contact : *Matthieu Cruège*

Suivi d'opérations et programmes

A l'invitation des divers partenaires, le Syndicat mixte a participé à divers réseaux, travaux, études et projets dans la mesure de leurs convergences avec la Charte. Ces participations ont concerné à divers titres les dossiers suivants : réseau des animateurs territoriaux du département, les 3 Pays, documents d'objectifs Natura 2000 (Vallée de l'izard, Mont Valier), réseau Inter Parcs de Midi-Pyrénées, réseau Inter Parcs Massif, Fédération des Parcs (séminaires, congrès national...), Assises de la Randonnée organi-

sées par le CG 09, cellule d'assistance technique sur les mares, programme de redynamisation de la race « Chèvre des Pyrénées », Foire à l'installation en milieu rural organisée par le Collectif Ville-Campagne à Limoges, actions des « Territoires éducatifs » de l'Ariège, plantes messicoles, opération Ecovar de revégétalisation de sites dégradés, programme d'inventaire et de restauration des vergers de Renova, restauration de la passerelle de Quié, valorisation de la Tour de Montorgueil, étude de faisabilité et de programmation de

l'aménagement de la motte féodale de Tourtouse, charte pour un urbanisme durable développée par le Conseil Général, réseau des SIGistes animé par la DDEA dans le cadre de la directive INSPIRE, Plans d'actions sur le Desman, les chiroptères et les galliformes de montagne, etc.

Contacts : *William Arial, Céline Arilla, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Julie Grenet, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud*

Des moyens techniques renforcés en 2009

L'équipe technique du Syndicat mixte a de nouveau vu sa composition s'étoffer : elle est ainsi passée à 11 agents (10,5 ETP) en 2009. Camille Jaudin a pris ses fonctions au cours du printemps en qualité de Responsable Administratif et Financier, Julie Grenet en début d'été dans le cadre de la convention entre

le Syndicat mixte et l'ONF et William Arial a rejoint l'équipe du SMPNR en septembre en qualité de chargé de mission Environnement.

Des mouvements sont également intervenus au secrétariat. En congés maternité de juin à fin décembre, Isabelle Cambus a été rem-

placée durant la période par Céline Dupont ; Sylvie Aineto ayant demandé une réduction de ses horaires de travail, a été secondée par Valérie Coffi.

Contacts : Matthieu Cruège, Camille Jaudin

Communiquer pour aider à mieux agir *Réf. Charte Article 4.1*

L'inauguration du Parc

L'inauguration a eu lieu le 25 septembre. Elle a été conçue de sorte d'être l'occasion, par l'exemple, de découvrir et de mieux comprendre les « valeurs ajoutées » du Parc. L'après-midi a été consacrée à des visites de terrain sur des sites ayant fait l'objet d'actions du Syndicat mixte : la fromagerie du Col del Fach et sa démarche innovante et expérimentale de traitement des effluents fromagers, l'hébergement Terre et Nature de M. et Mme Duval à Baulou, la présentation de la rénovation effectuée par la communauté de communes du Séronais à l'ancienne ferme d'Icart, à Montels, et la présentation de la démarche de qualification environnementale du Golf de l'Ariège, à Unjat.

La soirée s'est déroulée au col de Péguère, où, après les discours officiels et la présentation du beau livre sur le Parc les invités ont pu se régaler autour de 4 buffets de produits locaux préparés par 4 prestataires sélectionnés sur le Parc, dans une ambiance musicale et conviviale.

Contact : Céline Arilla, Matthieu Cruège



Inauguration du PNR au col de Péguère

Relations avec la presse

Les relations avec la presse ont été poursuivies (communiqués de presse, interviews, informations, etc.) : La Dépêche, la Gazette Ariégeoise, AriègeNews, le Journal de l'Ariège, l'Ariégeois Magazine, Radio Transparence, Radio Couserans, Radio Oxygène, Radio Montailou, La Locale à Saint-Girons... 255 articles ont été relevés dans la presse.

La création du PNR a permis d'amplifier cette communication au-delà des limites départementales, en partenariat avec la Région

Midi-Pyrénées, le Conseil général de l'Ariège, la Fédération des Parcs et l'Agence Départementale du Tourisme : articles dans Pyrénées Magazine, dans les Echos etc. Le SMPNR a également participé à des accueils de presse organisés par l'ADT et la création du PNR a fait partie des 9 « événements ariégeois » sélectionnés par le Conseil général de l'Ariège pour « 2009, année de l'Ariège ».

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège

La « Lettre aux partenaires »

Deux numéros de la « Lettre aux partenaires » sont parus en 2009. Le numéro 8 a présenté le logo du Parc, les 142 communes ayant approuvé sa Charte et a proposé un regard sur les principales actions menées par le Syndicat mixte de préfiguration. Le numéro 9 a relaté l'inauguration du PNR et a incorporé un dossier sur les premiers hébergements qualifiés « Terre et Nature ». La « Lettre » est éditée généralement à 8 000 exemplaires, et diffusée de manière ciblée sur la base du fichier contacts du Syndicat mixte, ainsi que par dépôt dans les principaux lieux d'accueil du public.

Contact : Céline Arilla



Le stand-exposition en tournée

Le stand-exposition, composé de 4 totems de présentation du PNR, a été de nouveau utilisé pour appuyer la communication du SMPNR. Il a été notamment utilisé à Saint-Girons à l'occasion de la foire-exposition de l'Ariège et du Couserans en mai, et en septembre à Saint-Gaudens à l'occasion des « Pyrénéennes » sur un stand commun avec le PNR des Pyrénées Catalanes.

Contacts : Sylvie Aineto, Céline Arilla



Le stand expo du PNR



Un « beau livre » sur le PNR

Les éditions Privat, basées à Toulouse, et le Syndicat mixte du PNR ont coédité un « beau livre » sur le Parc naturel régional. Il propose une présentation des Pyrénées Ariégeoises « vues par les bergers et les gens d'ici, les bâtisseurs et les forestiers, les nouveaux Ariégeois et ceux de toujours ». Photographies d'Alain BASCHENIS, dépliants panoramiques, aquarelles originales de Raphaël DHERS et textes de Santiago MENDIETA guident le lecteur au plus intime d'un territoire remarquable et vivant. L'ouvrage est disponible en librairie depuis sa parution et sa présentation officielle le 25 septembre à l'occasion de l'inauguration du PNR.

Contact : Matthieu Cruège

Le site internet

En 2009, le site internet a accueilli un peu moins de 20 000 visiteurs. 83 000 pages ont été téléchargées, soit 13 000 de plus qu'en 2008. En moyenne, un visiteur y a passé 3 minutes et 20 secondes, ce qui est un temps considéré comme relativement élevé, et a visité 4,5 pages. Tous ces chiffres ont marqué une constante augmentation depuis la création du site en mars 2006.

Les pages les plus consultées ont été dans l'ordre décroissant : la page d'accueil, la page emplois et stages, la page actualités et la page de présentation du PNR.

5 500 documents ont été téléchargés.

Suite au décret de classement du PNR, un travail de transformation logique du contenu et du graphisme du site a été entrepris en vue de se concrétiser en janvier 2010, à l'adresse : www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Les principales modifications du site concernent :

- les pages sur les actions du SMPNR désormais hiérarchisées et classées selon les principes d'une bibliothèque de documents ;
- les pages sur le PNR : un plan du parc interactif avec mise en ligne des sites incontournables...

Contacts : Céline Arilla, Sophie Séjalon

La signalisation routière du PNR

Les démarches pour la mise en place de la signalétique routière du PNR se sont accélérées en 2009. Les lieux d'implantation des mobiliers indiquant l'entrée du PNR sur l'ensemble des voies départementales ont été repérés en partenariat avec le Conseil Général de l'Ariège. Au cours de l'automne, le Conseil Général de l'Ariège a donné son accord pour l'implantation de 11 panneaux sur les axes principaux d'entrée dans le Parc, qui devrait intervenir avant l'été 2010, une fois les financements réunis.

Contact : Céline Arilla

Interventions devant des classes

Des interventions ont été réalisées devant des classes et groupes d'élèves divers : licence professionnelle « Entreprises rurales et développement territorial », Master Tourisme rural de Foix, groupes de BTS venus en voyages d'études dans le Parc, LEP Camel à St Girons, Lycée Agricole de Pamiers., etc. Dans un souci d'économie des moyens humains du Syndicat, les interventions sont limitées à un maximum d'une demi-journée, éventuels déplacements et préparation compris.

Contact : Céline Arilla

Opération « Eco-Ecoles »

L'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable est une priorité de la Charte du Parc. Le Syndicat mixte et l'ANA-CPIE de l'Ariège ont poursuivi la mise en place d'une démarche collective « Eco-Ecole ». Pour étendre le réseau des « Eco-écoles », le Syndicat mixte a travaillé à une recherche de financements auprès de la Région Midi-Pyrénées et de l'Europe (programme FEDER), qui ont été obtenus pour l'année scolaire 2009-2010. Outre les écoles déjà engagées dans la démarche (Le Mas d'Azil, Lescure, Bousсенac, Alzen), qui ont toutes obtenu le label, de nouvelles écoles se sont portées candidates au label : les écoles de Soulan, de St Girons (3 écoles primaires), ainsi que le LEP de Ferrières. Le SMPNR a animé les premières réunions des comités de pilotage des écoles engagées dans la démarche, avant que l'ANA-CPIE de l'Ariège prenne le relais de l'animation. Contact : Céline Arilla



Tri sélectif à l'école de Bousсенac

Programme des animations 2009 : « Pyrénées Partagées »

Les sorties ou animations découverte, organisées avec les différents partenaires locaux, sont pour le Syndicat mixte une bonne occasion de restituer le résultat de ses travaux directement au public, et de relayer les manifestations nationales centrées sur des thèmes relevant de ses domaines de missions. En 2009 et pour la deuxième année, la trentaine d'animations du Parc et de ses principaux partenaires a été réunie sous la forme d'un dépliant - programme « Pyrénées Partagées », tiré à 15 000 exemplaires.

Retour sur quelques unes des animations :

Les Journées Nature Midi-Pyrénées

Le Syndicat mixte a renouvelé son engagement aux côtés du Conseil Régional pour le financement et l'organisation d'une sorties sur le terrain dans le cadre des Journées Nature de Midi-Pyrénées. La commune de Siguer, le Centre de Formation à la Randonnée de Goulier et le Comité départemental de la Randonnée Pédestre de l'Ariège ont accueilli un public familial d'une cinquantaine de personnes habitants d'Empalot à Toulouse pour deux randonnées découverte du patrimoine naturel de Siguer.



Croquis de terrain à Cescau

Eco-attitude en altitude

Cette année, ce sont les Randos Occitanes en Vicdessos qui ont été le support de l'opération « Eco attitude » les 16 et 17 mai, en proposant gobelets et sacs poubelles compostables aux participants des randonnées, avec la participation du Syndicat mixte du PNR. 1000 participants ont ainsi pu faire un geste pour l'environnement, en utilisant des produits biodégradables n'ayant qu'un impact faible sur l'environnement en fin de vie.

Les Rendez-vous des cimes, dans les refuges

Les deuxièmes Rendez-vous des cimes ont été organisés en partenariat avec la LPO, pour le réseau Education Pyrénées Vivantes, l'Association des Gardiens de Refuges des Pyrénées et l'Agence Départementale du Tourisme de l'Ariège. 140 personnes ont participé aux animations proposées dans les 8 refuges de montagne participants, dont les cinq du PNR. Cofinancée par le Syndicat mixte, la manifestation sera reconduite en 2010.

Au fil des haies

Dans l'objectif d'animation et de porter à connaissance des habitants, la charte architecturale de la Barguillère, le SMPNR a organisé une animation sur les haies et les arbres le 18 avril à Prayols. L'après-midi a été animée par l'Agence des arbres : ce fut l'occasion d'insister sur l'intérêt écologique et paysager des haies champêtres, des haies libres et constituées de plusieurs essences et sur quelques trucs à savoir sur la tailles des arbres. 25 personnes ont assisté à cette animation.



Sortie « Au fil des haies » à Prayols

Journée Nationale du Patrimoine

Elle a permis, le 19 septembre à Saint-Pierre-de-Rivière, de valoriser les travaux conjoints du CAUE 09 et du Syndicat mixte concernant la charte paysagère de la Barguillère. Cette sortie terrain, coorganisée par le CAUE 09 et le PNR, a rassemblé 40 participants, qui ont pu, au gré d'une balade, observer et comprendre les éléments constitutifs du patrimoine bâti de leur commune.

Contacts : Céline Arilla, Matthieu Cruège, Audrey Duraud, Julie Grenet, Luce Rameil, Elodie Roulier, Sophie Séjalon, Julien Viaud

Politique « éducation au territoire »

Afin d'améliorer l'efficacité des actions liées à l'éducation à l'environnement, au développement durable et au territoire qu'il mène, d'avoir une politique plus partenariale et de structurer le choix des priorités, le SMPNR a réuni ses partenaires privilégiés afin de proposer une politique en matière d'EEDDT. L'ANA-CPIE de l'Ariège, la LPO pour le réseau Pyrénées Vivantes et les « Territoires éducatifs » se sont donc mobilisés pour réfléchir avec le Syndicat mixte à la définition de sa politique EEDDT. Contact : Céline Arilla

« Centres de documentation » du PNR

La première action engagée à titre expérimental avec la Maison des Patrimoines d'Auzat, qui a fait connaître sa volonté de proposer à ses visiteurs des ouvrages de sensibilisation à l'environnement, au développement durable et au territoire, s'est concrétisée par l'achat d'une cinquantaine d'ouvrages qui ont été mis à disposition de la Maison des Patrimoines par le SMPNR. Le partenariat a été formalisé par la signature d'une convention de mise à disposition des ouvrages entre les deux structures. Contact : Céline Arilla

L'association des Amis du Parc

Pour sa troisième année d'existence, l'association a réuni environ 150 membres, avec Jean-Claude Rivère à sa présidence pour la deuxième année. Outre la programmation de sorties et randonnées de découverte du PNR à destination de ses adhérents, l'association a également participé à la valorisation des savoir-faire locaux en proposant des "balades gourmandes".

Le Syndicat mixte s'est attaché à faciliter et épauler le fonctionnement et l'activité de l'association ; une convention entre les deux structures a été reconduite en 2009 afin de préciser les modalités de collaboration et de soutien (logistique et financier) apporté par le SMPNR.

Contact : Céline Arilla



Les Amis du Parc au Mas-d'Azil

Mobiliser les collectivités en tant que leviers du développement durable *Réf. Charte Article 4.3*

Pratiques éco responsables

Dans un souci de développement durable et d'expérimentation, le Syndicat mixte a mis en place et continue à appliquer des pratiques éco-responsables dans sa propre activité, intégrant en particulier :

- dans le cadre des règles relatives aux marchés publics, le choix des matériels et fournitures (papier recyclé, mobiliers, copieur en réseau, règlements des consultations...);
- la dématérialisation des supports, le plus souvent possible : documents en téléchargement, site internet, consultations par messages électroniques, rapports sur supports CD-ROM...;
- la consultation systématique et le recours le plus souvent possible aux compétences, producteurs et savoir-faire locaux ;
- la veille méthodologique et la formation du personnel.

Depuis le mois de mai 2009, le Syndicat mixte s'est engagé dans une opération régionale d'éco-responsabilité des collectivités pilotée



Panneaux photovoltaïques en toiture

par l'ARPE Midi-Pyrénées où de nombreux éléments techniques et méthodologiques sont apportés. Les thématiques des « déchets », « achats de fournitures » ont été choisies pour 2009-2010.

Contacts : Isabelle Cambus, Luce Rameil

Créer la Maison du Parc *Réf. Charte Article 4.5*

Le siège administratif du Syndicat mixte

Le siège administratif du Syndicat mixte était en 2009 composé de deux sites : l'un à Unjat accueillant l'administration, le secrétariat, la direction du syndicat ainsi qu'une partie des chargés de mission, l'autre à l'Office du tourisme à la Bastide de Sérou accueillant l'autre partie des chargés de mission. Cette organisation a de nouveau montré en 2009 ses carences de divers ordres (pas de stockage de matériels, documents et archives, carence en salles de réunions, séparation de l'équipe...) et ne permet aucune évolution compte tenu des besoins à venir du Syndicat mixte.

A proximité, le site de la ferme d'Icart à Montels, propriété de la Communauté de Communes du Séronais, propose 620 m² de bureaux, salles de réunions, de conférences et d'expositions dans un

bâti traditionnel mettant en scène un grand nombre d'usages du bois : charpente, menuiseries, bardage, ossature, isolation, chauffage... et divers types de productions autonomes d'énergies : puits canadien, solaire thermique et photovoltaïque, chaudière bois, solaire passif...

Ainsi, le Comité syndical du SMPNR, à l'unanimité, a donné courant décembre son accord de principe en vue d'utiliser une partie des locaux de la ferme d'Icart afin d'y implanter son futur siège administratif. Il a mandaté le Bureau pour étudier la question sous ses divers aspects techniques, juridiques et financiers et bâtir un dossier complet en vue d'une soumission future devant le Comité syndical.

Contact : Matthieu Cruège

Appui à la démarche environnementale du Golf départemental

Le Golf club de l'Ariège a sollicité le SMPNR en mars pour l'aider à bâtir un plan d'action et de valorisation visant à le faire entrer dans une démarche environnementale et à le faire tendre vers un éco-golf. Ainsi, en 2009, le SMPNR a appuyé le Golf club de l'Ariège sur les aspects suivants : montage d'un dossier de subvention, rédaction d'un cahier des charges et consultation pour la réalisation d'une étude naturaliste et paysagère du golf ; réalisation, dans le cadre du plan climat-énergie-territorial, de diagnostics énergie/eau/déchets sur la base des consommations de ces 3 dernières années.

A partir de ces diagnostics, des plans d'actions ont été proposés de façon à faire entrer le golf club de l'Ariège dans une démarche d'amélioration continue. Des pistes de valorisation de cette démarche et du site en lui-même ont également été proposées.

Contacts : Sophie Séjalon, Luce Rameil



Le golf de l'Ariège

Prendre appui sur la marque Parc

Réf. Charte Article 5.4

1 marque, 3 voyages, 9 PNR...

Comme dans tous les Parcs, le SMPNR pourra mettre en avant des produits, savoir-faire et accueils du Parc, sous l'appellation : « Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises ». Marque collective déposée à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), propriété de l'Etat via le Ministère en charge de l'Environnement, sa gestion est déléguée localement au Syndicat mixte du PNR. La « Marque Parc » est un outil de développement et de valorisation économique, social et environnemental, dont peuvent bénéficier des produits ou services situés sur le PNR, répondant à un certain nombre de critères : les produits ou prestations marqués respectent des cahiers des charges spécifiques.



Produits marqués du PNR Camargue

Pour engager concrètement les réflexions autour de sa marque et définir les grands axes de sa stratégie, 3 voyages d'études ont été organisés au mois d'avril et mai. Durant ces 3 voyages, 42 personnes (28 élus, 9 techniciens et 5 partenaires professionnels) ont pu se rendre dans 9 PNR (Camargue, Verdon, Monts d'Ardèche, Grands Causses, Morvan, Volcans d'Auvergne, Vercors, Chartreuse et Massif des Bauges) et s'enrichir d'expériences menées autour de la « Marque Parc ».

Une journée de restitution de ces voyages a été organisée, le 9 juin à Seix. Au bilan, un vif intérêt est ressorti pour l'outil « Marque Parc » sur le PNR des Pyrénées Ariégeoises. Sa mise

en œuvre localement a soulevé de nombreuses interrogations : Comment sera organisé le pilotage de la Marque ? Quelle sera sa stratégie de développement ? Quels moyens financiers nécessitera-t-elle ? Sur le second semestre 2009, le Syndicat mixte du PNR a ainsi travaillé sur les principaux enjeux, pour pouvoir faire, dès début 2010, des propositions concrètes de développement. Un document de communication sur la « Marque Parc », à destination des professionnels et des consommateurs sortira également courant 2010.

En outre, avec le lancement de sa commission organique « Relations Extérieures et Communication », dont la première réunion a eu lieu le 2 décembre, le PNR s'est doté d'une instance de réflexion, qui participe à la mise en place de sa politique de marquage, à l'élaboration de sa stratégie de développement et à son suivi.

Contact : Julien Viaud

Grille d'usage du logo



Une grille définissant un cadre rigoureux d'utilisation a été établie et diffusée aux lendemains de la création effective du PNR, décrivant les différentes utilisations possibles, en fonction des types d'utilisateurs et usages souhaités. Elle précise également la démarche pour pouvoir l'employer.

Ce document a pour but d'accompagner au mieux les éventuels demandeurs dans leurs démarches concernant l'emploi du logo du Parc.

Au 31 décembre, 17 autorisations ont été accordées, pour des usages à but institutionnels (communes de Bethmale, Bousсенac, Ferrières sur Ariège, Gajan, Gourbit et Saint Pierre de Rivière ; OT du Biros) et pour de la communication promotionnelle : commune de Moulis ; Communauté de Communes d'Auzat Vicdessos ; Pays Couserans et des Portes d'Ariège Pyrénées ; OT du Séronais, Montagnes du Tarascon et de Vicdessos, du Biros, de Saint Lizier et du Castillon-nais ; Association des Amis du PNR.

Contact : Julien Viaud

Le Conseil Scientifique

Cette année, le Conseil Scientifique s'est réuni à trois reprises : le 26 mars, le 9 juillet et le 24 novembre 2009. Il a notamment travaillé à l'organisation des deuxièmes Rencontres Scientifiques. Il a également suivi une étude visant à qualifier les impacts de l'hydroélectricité, en préparation des avis que le PNR aura à donner une fois créé. Des discussions sur les nouvelles modalités de fonctionnement du Conseil scientifique suite au classement du PNR ont aussi eu lieu, particulièrement s'agissant d'épauler le SMPNR sur les procédures d'avis.

Contact : Sophie Séjalon



Expertise scientifique

Les deuxièmes Rencontres Scientifiques

Afin de faire connaître les membres de son Conseil Scientifique et les actions qu'ils mènent sur les Pyrénées Ariégeoises, le SMPNR a organisé les 23 et 24 octobre 2009 ses deuxièmes Rencontres Scientifiques.

Ces rencontres se sont déroulées en deux temps :

- un colloque au domaine de Beaugard à St-Girons autour de 11 interventions et 4 débats avec la salle : le matin autour de la restitution des travaux réalisés par le Conseil Scientifique et l'après-midi sur le thème « élevage et gestion des milieux ».

- des ateliers de terrain dans le Volvestre le samedi : le matin sur les champignons de la forêt de Sainte-Croix-Volvestre et l'après-midi sur l'histoire et le patrimoine bâti de Tourouse.

Au total, environ 270 personnes ont participé à cette manifestation : 235 au colloque en salle et 70 aux ateliers terrain.

Une nouvelle fois, cette opération se traduit par un succès quantitatif et qualitatif. Le dépouillement des fiches « évaluation » remplies par les participants montre que cette manifestation, comme il y a deux ans, a réellement répondu à leurs attentes.

Contact : Sophie Séjalon



Maintenir des paysages vivants et identitaires *Réf. Charte Article 7.1*

Observatoire photographique des paysages

L'exposition réalisée en 2007 en partenariat avec le laboratoire GEODE de l'Université de Mirail sur l'évolution des paysages du Vicdessos a été présentée lors des Rencontres scientifiques. En effet, lors de ces Rencon-

tres, Jean-Paul METAILIE est intervenu pour présenter les objectifs et quelques résultats de cet observatoire.

L'exposition est à la disposition des communes qui le souhaitent. Contact : Sophie Séjalon

Affichage publicitaire

En collaboration avec la DREAL, un pré-diagnostic a été réalisé sur quelques fonds de vallées du PNR pour établir l'état des lieux en matière d'affichage publicitaire au regard de la réglementation.

C'est sur la base de ce pré-diagnostic qu'un programme d'action Etat-PNR-communes va être élaboré de façon à agir sur l'affichage publicitaire illicite dans un objectif de préservation de l'identité de nos paysages.

Une première information sur la réglementation en matière de publicité a été réalisée par la DREAL en Comité Syndical du 16 décembre 2009.

Contact : Sophie Séjalon



Publicités à l'entrée de St-Girons

Résorption des points noirs paysagers

La Charte du PNR fait de la résorption des points noirs paysagers un objectif phare. En 2009, le Syndicat mixte a concrétisé son effort pour aider aux projets de résorption de points noirs paysagers :

- il a coordonné la mise en œuvre d'un fonds d'aide à la résorption de points noirs paysagers, grâce au concours financier de la Région. Ce fonds d'aide est effectif depuis novembre.

- il a élaboré et diffusé une plaquette d'information, fin 2009, auprès des partenaires et des élus du Syndicat mixte afin de sensibiliser la population à la qualité paysagère et à mieux faire connaître le fonds dédié.

Au 31 décembre, 10 communes ont fait appel aux services du Syndicat mixte pour bénéficier de ce fonds d'aide, pour un total de 53 projets.

Contacts : Audrey Duraud

Chartes architecturales, urbanistiques et paysagères

Dans la continuité des actions engagées les années précédentes, en 2009, une sortie visant à faire connaître les principes et préconisations de la Charte architecturale et paysagère de la Barguillère-Prayols-Montoulieu a été organisée à Saint-Pierre-de-Rivière en partenariat avec le CAUE et la commune. Elle a eu lieu le 19 septembre lors des Journées du Patrimoine et a réuni 40 participants, pour la plupart habitants de la commune.

Suite à cette journée, l'exposition sur la charte architecturale et paysagère, réalisée en 2007, a été mise à la disposition des habi-

tants à la Mairie de Saint-Pierre jusqu'à la fin du mois de septembre. L'exposition est à la disposition des communes ; elle traduit en 10 panneaux les forces de la vallée, ses enjeux et apporte des préconisations architecturales, paysagères et urbanistiques. Par ailleurs, à la demande des habitants, un exemplaire de la charte a été déposé à la bibliothèque.

Une sortie sur le thème des haies et de la taille douce des arbres a été organisée à Prayols le 18 avril 2009. Cette animation portée sur le végétal est venue compléter les animations habituelles sur l'architecture.

Par ailleurs, la Communauté de Communes du Bas Salat ayant souhaité engager la réalisation d'une Charte architecturale et paysagère, le SMPNR est venu l'épauler. Ainsi, il a animé deux réunions d'information, a rédigé, en partenariat avec la Communauté de communes, le cahier des charges de la consultation ainsi que le dossier de subventions. Cette opération devrait être lancée en 2010 pour une durée de 18 mois.

Contact : Audrey Duraud , Sophie Séjalon

Préserver et valoriser le patrimoine naturel Réf. Charte Article 7.2

Zones humides

Cofinancé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Europe (via le FEDER), un inventaire des zones humides a été engagé en octobre. Pour y procéder, le SMPNR a choisi d'accroître ses moyens humains en matière de patrimoine naturel, par le recrutement d'un chargé de mission qui a pris ses fonctions courant septembre.

L'inventaire des zones humides se décompose en trois phases ; la phase 1 consiste à collecter les données existantes et à repérer les zones humides potentielles par la lecture des photographies aériennes. Un courrier accompagné d'un extrait de carte a été envoyé à chacune des communes du Parc afin qu'elles délimitent les zones humides existantes dont elles ont connaissance. Au 31 décembre 2009, cette première phase a déjà permis de délimiter plus de 2000 zones humides potentielles.

Un comité technique spécifique s'est réuni au mois de décembre afin d'affiner la méthodologie d'inventaire et de caractérisation des zones humides. Ce travail devrait en effet se poursuivre jusqu'en 2011 par les phases 2 et 3 (à partir de mars 2010) qui consisteront à vérifier sur le terrain et à caractériser les zones humides potentielles identifiées au cours de la phase 1.

Toutes les informations collectées sont saisies sur la base de données de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et une cartographie des zones humides est réalisée en parallèle. Ce travail constituera un état initial de connaissance des zones humides dans le Parc. Il vise à améliorer leur prise en compte dans les documents de planification (Plan Local d'Urbanisme, plans et schémas d'aménagement,...) et concourt à leur préservation. Contact : William Arial

Station de ski de Goulier-neige

La Communauté de communes du Pays d'Auzat-Vicdessos souhaite agrandir le domaine skiable de Goulier-neige et l'équiper en canons à neige. Les services de l'Etat ont demandé à la Communauté de communes de procéder à une étude environnementale de façon à vérifier la faisabilité de l'opération au regard du site. Le SMPNR a épaulé la Communauté de communes en rédigeant à ses côtés le cahier des charges pour la réalisation d'une étude naturaliste et paysagère.

Contact : Sophie Séjalon

« Trame verte et bleue »

Les quatre PNR de Midi-Pyrénées se sont associés pour poser les bases d'un plan d'action commun pour l'identification des trames vertes et bleues. Il s'agit « d'infrastructures » écologiques permettant le déplacement des espèces ; l'exemple le plus connu est celui des haies champêtres, « infrastructures » linéaires permettant le déplacement des espèces animales forestières ... sans trop être repérées par leurs prédateurs.

Grâce à la contribution de l'Agence Régionale Pour l'Environnement, une consultation a été lancée pour accompagner les PNR dans la mise en place d'une méthodologie de cartographie de cette trame.

L'idée est de mener l'ensemble des travaux à une échelle inter-parcs de façon à faire des économies de moyens, humains et financiers. Contact : Sophie Séjalon

Bouquetin des Pyrénées

Le Syndicat mixte s'est attaché à poser les bases de son implication dans un futur programme visant à la réintroduction du bouquetin des Pyrénées dans les Pyrénées Ariégeoises, en lien avec des partenaires multiples : Conseils général et régional, Fédération des Chasseurs, Amis du Parc, en prenant appui sur les différentes expériences - notamment celle du PNR de Chartreuse. Elles devraient lui permettre de dresser son plan d'actions, à compter de 2010.

Contact : Matthieu Cruège

Opération « Des rapaces au pays des bergers »

A l'occasion des Transhumances à Sentein, le Syndicat mixte a de nouveau co-piloté une animation « grands rapaces » et la diffusion du livret de sensibilisation à la présence des grands rapaces et à leur rôle sur l'activité pastorale et la biodiversité. Contact : Céline Arilla, Sophie Séjalon

Les « Yeux de la nuit »



A l'occasion de la neuvième Nuit de la Chouette et en partenariat avec la LPO pour le réseau Pyrénées Vivantes et l'ANA-CPIE de l'Ariège, le Parc a proposé deux animations, l'une à Montégut-Plantaurel et l'autre à Cescou, pour une approche sensible de la biodiversité par la participation à une journée « croquis de terrain » dans les vergers, habitats privilégiés de la chouette Chevêche. Un livret « Les yeux de la nuit », destiné à sensibiliser les habitants à la présence et à la sensibilité des rapaces nocturnes a été réalisé en partenariat avec la LPO pour le réseau Education Pyrénées Vivantes et l'ANA-CPIE de l'Ariège. Financé par le Syndicat mixte du PNR, édité à 3500 exemplaires, il a été diffusé au cours des animations proposées ainsi qu'auprès des communes et partenaires du Parc.

Contact : Céline Arilla

Plantes messicoles

En 2009, le Syndicat mixte a participé au plan régional d'action en faveur des messicoles, plantes associées aux cultures, porté par le Conservatoire Botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. Cette année, les actions ont majoritairement consisté à compléter les connaissances sur les messicoles et les pratiques agricoles qui les favorisent, afin de mener en 2010 des actions de communication et de sensibilisation auprès des acteurs concernés.

Contact : William Arial



Caucalidion lappulae

Introduire une gestion responsable et partagée de l'eau à l'échelle des bassins versants

Réf. Charte Article 7.3

Impacts de l'hydroélectricité

Le SMPNR s'est porté maître d'ouvrage d'une étude confiée à la station expérimentale de Moulis sur l'impact de l'hydroélectricité au regard de l'ensemble des critères du développement durable (écologie, économie, social) financée par le Conseil général, le FEDER et l'Agence de l'eau. L'objectif de cette étude visait à fournir au SMPNR et à ses partenaires des données quantitatives et qualitatives utiles à l'émission d'avis motivés et objectifs pour des études d'impacts de projets ou de renouvellements de concessions hydroélectriques. Elle doit prendre la forme d'une grille de lecture composée de 9 indicateurs et de fiches signalétiques de cours d'eau en fonction de leur sensibilité. Cette étude a été suivie par un comité de pilotage rassemblant les financeurs, les services de l'Etat, EDF, la Fédération de pêche... Ce comité de pilotage s'est réuni le 8 juin et le 2 décembre 2009. Contact : Sophie Séjalon

Effluents de fromageries

Le SMPNR a poursuivi en 2009 l'accompagnement de la fromagerie du Cabrioulet à Loubières pour l'aider à régler son problème de pollution organique due au rejet de lactosérum. Les partenaires techniques accompagnant cette expérimentation sont : l'ARPE Midi-Pyrénées, l'ADEME Midi-Pyrénées, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Association des fromagers fermiers et artisanaux des Pyrénées, Midi-Pyrénées Innovation, le Conseil régional Midi-Pyrénées, la DDEA de l'Ariège. Depuis mai 2009, un système de traitement du lactosérum sur tumulus de compost est expérimenté. Le suivi est assuré par l'Institut de l'élevage jusqu'à septembre 2010.

Contact : Luce Rameil



Fromagerie du Col del Fach



Barrage de l'étang d'Araing

Sensibilisation à la ressource en eau

Le Syndicat mixte a été sollicité par un certain nombre de structures ou communes pour participer à des manifestations en relation avec l'Eau et sa préservation. L'Office de Tourisme de Saint-Girons a proposé au SMPNR un stand lors de la journée mondiale de l'eau le 21 mars. Le SMPNR a aussi été présent le 17 mai au Salon du jardin et des plaisirs de la nature à Castelnaudurban, avec un stand et l'exposition « Zéro Pesticides dans nos villes et nos villages » de l'UMINATE. Contact : Luce Rameil

Restauration du patrimoine bâti

Dans la continuité de l'inventaire du Petit Patrimoine Bâti (PPB) réalisé sur l'ensemble du projet de PNR en 2006-2007, le Syndicat mixte a poursuivi son action pour aider les projets de restauration du petit patrimoine bâti. Il a coordonné en partenariat avec le CAUE la mise en œuvre du fonds d'aide à la réhabilitation du petit patrimoine bâti, mis en place en 2007 grâce au concours financier de la Région. Durant l'année, le Syndicat mixte s'est mobilisé pour la mise en œuvre opérationnelle de ce fonds en assurant notamment le lien entre les porteurs de projets de restauration et la Région. En plus des 20 communes ayant fait appel aux services du Syndicat mixte du PNR et du CAUE en 2008, 16 communes ont souhaité bénéficier en 2009 de ce fonds d'aide. Au total, 142 édifices ont fait l'objet de recommandations du CAUE. Le SMPNR a effectué en 2009 avec le CAUE les visites intermédiaires de chantier pour 11 communes, soit 34 édifices, et assuré les réceptions de travaux pour 12 d'entre eux situés à Montjoie en Couserans, Siguer, Illier Laramade, Gestiers, Nescus et Biert. *Contact : Audrey Duraud*



Fontaine restaurée à Illier

Patrimoine pastoral

Le SMPNR a épaulé la mise en forme de dossiers de demandes de financements et a permis la mobilisation de fonds régionaux dévolus au PNR pour soutenir l'association des Amis de la Courbière dans son projet de restauration de l'orri de la Jasse d'Artières à Rabat les Trois Seigneurs. Les travaux ont été réalisés durant l'été. *Contact : Audrey Duraud*



L'orri restauré

Chantiers de jeunes

Pour la troisième année consécutive et en partenariat avec les DDJS 09 et 31, le club de prévention d'Empalot, le service jeunesse de la communauté de communes Auzat-Vicdessos, l'ARPE, l'association Montcalm Sport Nature et la CAF, le SMPNR s'est associé à la réalisation d'un chantier VVV à Auzat, mesure de prévention de la délinquance et d'insertion sociale par la participation de jeunes à un

chantier à vocation d'utilité sociale. 10 garçons et filles de 15 à 17 ans ont participé à un chantier d'intérêt général, ici la poursuite de l'aménagement du centre équestre municipal (rénovation de barrières) et la rénovation du Centre de Loisirs de la commune.

Il a également soutenu deux chantiers de jeunes coordonnés par l'association « Etudes et chantiers » à Lacave et à Saint-Lizier (res-

tauration patrimoniale). Le PNR assure un soutien logistique à ces opérations et dans les activités consacrées à la découverte des Pyrénées Ariégeoises. Il a également rendu possible l'obtention de fonds régionaux dévolus aux PNR pour soutenir l'opération de Lamarda (orris) au Port.

Contact : Céline Arilla

Opération « Ardoises »

Dans le cadre de la signature de la convention de répartition des missions entre le Syndicat mixte et le Pays Couserans, l'opération « ardoises en Couserans » a été transférée au PNR en 2009. Ce fonds d'aide, mis en place depuis 1999, incite à réhabiliter des toitures en ardoises « à pureaux dégressifs » et permet de garantir la conservation du savoir-faire correspondant et de conserver la qualité du bâti traditionnel en Couserans.

A partir de février 2009, le SMPNR a coordonné en partenariat avec le CAUE, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la DDEA et le SDAP, la mise en œuvre de ce fonds d'aide, grâce au



Ardoisiers

concours financier de la Région, du Conseil général et des Communautés de Communes des cantons d'Oust et de Castillon.

Durant l'année, 15 dossiers ont été déposés et 12 toitures ont été réhabilitées. Le SMPNR s'est particulièrement mobilisé pour répondre aux nombreuses questions des particuliers sur les modalités de la mise en œuvre de ce dispositif.

En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le CAUE, le SMPNR a également étudié en 2009 l'impact économique de l'opération depuis sa création afin de maintenir voire même d'étendre le dispositif et au besoin, de le recadrer. Pour ce faire, le Syndicat mixte a sollicité les 46 entreprises ayant travaillé dans le cadre de cette opération. Cette étude a montré l'importance de cette opération d'un point de vue paysager et économique.

Contact : Audrey Duraud

Les rendez-vous de l'éco-construction « Habiter écologique, habiter économique »

En prenant appui sur son Plan Climat Energie Territorial, et de façon à conseiller le particulier simultanément sur les problématiques « énergie-climat » et « éco-construction », le SMPNR a développé en 2009, avec les organismes partenaires, une série de six conférences à destination du grand public. Ces animations ont eu pour but de fournir aux habitants les clés d'un projet d'éco-construction de qualité dans tous les sens du terme ; c'est-à-dire qui réduise l'impact écologique du bâtiment et qui soit cohérent avec le paysage et l'identité architecturale locaux.

Répartis sur l'ensemble du PNR ces rendez-vous de l'éco-construction ont pu assurer une couverture optimale des Pyrénées Ariégeoises tout en mobilisant le plus large public. Animées par le SMPNR pour la présentation

des grands principes et enjeux de l'éco-construction ; chacune d'entre elles était co-animée par un spécialiste de la thématique abordée. Ainsi l'Association Ecorce, l'Espace Info Energie 09, le CAUE 09, la Conférence de l'Artisanat Pyrénéen, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ont tour à tour participé à ces rendez-vous. Les cinq premiers rendez-vous ont été organisés en 2009 à Serres-sur-Arget, Quié, Moulis, Sabarat, Montels et ont rassemblé 180 participants au total. Le sixième a été programmé le 14 janvier 2010 à Lasserre.

En marge de ces rendez-vous, le Syndicat mixte a tenu un stand lors de la foire bio de Saint-Lizier, le 11 octobre, pour faire connaître aux particuliers ses actions en faveur de la valorisation du patrimoine bâti et de l'éco-



construction. Il a fait intervenir un artisan pour faire des démonstrations d'enduits et de peintures naturels. *Contact : Audrey Duraud*

Dynamiser et structurer les filières agricoles et agroalimentaires *Réf. Charte Article 8.1*

Poursuivre la relance pastorale *Réf. Charte Article 8.2*

Promouvoir et accompagner une politique globale de gestion de l'espace *Réf. Charte Article 11.1*

Projet « SAGECE » sur la gestion de l'espace

Le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises, la Chambre d'agriculture de l'Ariège, le Syndicat mixte du PNR du Haut-Languedoc, la Chambre d'agriculture du Tarn et l'INRA se sont associés pour répondre à l'appel à projet « usages et conflits d'usages autour du foncier » lancé par le « Réseau rural régional » animé par la Région Midi-Pyrénées et la DRAAF.

Le projet dénommé SAGECE (Système d'Anticipation et des Gestion des Conflits liés à l'Espace) a été retenu en juin 2009 et se déroulera sur 2 ans. Il est entièrement financé (à 100%) par l'Europe (FEADER), le Ministère de l'agriculture et de la pêche et la Région Midi-Pyrénées.

L'objectif du projet est d'élaborer une méthode reproductible d'analyse des conflits

ou problèmes liés à l'espace agricole puis de réaliser des diagnostics pluridisciplinaires sur des territoires pilotes à l'échelle de plusieurs communes attenantes situées sur les PNR des Pyrénées Ariégeoises et du Haut-Languedoc. Ainsi, cela consiste à aborder la problématique du foncier agricole à l'échelle supra-communale avec un regard économique (le maintien d'actifs agricoles et de productions), social (la préservation du cadre de vie en préservant les paysages ouverts et en évitant ainsi le sentiment « d'enfermement »), et environnemental (maintien d'une mosaïque paysagère, préservation de la trame verte agricole...).

Il s'agit de travailler sur 3 problématiques spécifiques :

- La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions urbaines » ;
- La gestion du foncier agricole soumis à des « pressions touristiques » ;
- La maîtrise de la progression du couvert forestier suite à la déprise agricole.

Un appel à candidature a été lancé auprès des communes du PNR qui souhaitent s'investir sur cette problématique d'amélioration de la gestion du foncier agricole et être accompagnées par le SMPNR, la Chambre d'agriculture et d'autres partenaires pour mobiliser des outils et trouver des solutions. 18 candidatures ont été reçues. 8 à 10 communes pilotes seront retenues.

Contacts : Elodie Roulier, Sophie Séjalon

Mieux valoriser le bois et ses filières *Réf. Charte Article 8.3*

Rencontre des artisans et entreprises de la filière bois

Afin de mieux connaître les professionnels de la filière bois locale, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon d'entreprises et d'artisans du Parc naturel régional. Depuis l'amont de la filière (exploitants forestiers, chauffagistes) jusqu'à l'aval (menuisiers, charpentiers, ébénistes) en passant par

l'étape clef du sciage, ce sont près de quarante professionnels qui ont été rencontrés. L'objectif de cette enquête était de comprendre le fonctionnement de la filière locale et d'identifier les possibilités de valoriser davantage le bois issu de nos forêts. Un travail spécifique a été réalisé sur le sciage à façon

dans le but d'établir un diagnostic précis de cette activité sur le Parc naturel régional. De cette étude est ressortie l'importance de ce mode de valorisation et le potentiel qu'il représente pour la transformation de nos bois locaux. Le résultat de cette étude spécifique sera publié en 2010. *Contact : Elodie Roulier*

Développer la gestion forestière dans la vallée de La Barguillère

Un plan de développement du massif forestier de la vallée de La Barguillère (PDM) a été lancé en 2009 pour encourager la gestion forestière chez les petits propriétaires privés. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional appuie le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) dans cette action qui doit permettre, à travers une animation soutenue pendant 3 ans et un relais des élus



Atelier de menuiserie à Alzen

locaux, de contacter les petits propriétaires forestiers, de diagnostiquer leurs parcelles et de réaliser des travaux d'amélioration des boisements. *Contact : Elodie Roulier*

Etude et mise en valeur de la forêt de Sainte-Croix Volvestre

Conformément à la Charte forestière du Couserans qui prévoit l'étude et la mise en valeur de la forêt de Sainte-Croix Volvestre, l'année 2009 a permis de démarrer une étude sur le Sapin pectiné de la forêt de Sainte-Croix. Cette étude, qui s'achèvera en 2012, implique plusieurs partenaires techniques : l'Institut pour le développement forestier (IDF), le Centre régional de la propriété forestière (CRPF), l'Office national des forêts (ONF), le Conservatoire génétique des arbres forestiers d'Orléans (CGAF), l'INRA Unité de Recherche en Ecologie des forêts méditerranéennes, le Conservatoire botanique pyrénéen et le laboratoire GEODE du CNRS de Toulouse. Le Syndicat mixte du Parc

naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, en tant que maître d'ouvrage de l'opération, a obtenu les financements nécessaires auprès de la Région Midi-Pyrénées et de la DREAL qui gère les fonds européens FEDER. Une première réunion technique a eu lieu à l'automne entre les partenaires concernés pour préparer l'étude et caler plus particulièrement le mode opératoire pour le prélèvement d'échantillons de Sapin pectiné en vue de leur analyse génétique. Une convention de partenariat a également été mise au point ; elle devrait être signée entre les partenaires techniques au début de l'année 2010.

L'autre projet phare concernant la forêt domaniale de Sainte-Croix Volvestre est la

mise en place d'un sentier de découverte en partenariat avec l'ONF et sous l'égide d'un groupe de travail local animé par le SMPNR. Le tracé du sentier a été défini avec le groupe de travail et mis en place par l'ONF (aménagements légers, bornes matérialisant les stations du sentier, fléchage et panneau d'accueil). Le SMPNR est maître d'ouvrage pour la réalisation du livret de découverte. Les thèmes qui seront abordés dans le livret ont été définis avec le groupe de travail. Un conteur a été chargé de créer une histoire pour accompagner la découverte du sentier. L'inauguration du sentier et la présentation du livret sont prévus pour le premier semestre 2010. *Contact : Elodie Roulier*

Résorber les points de blocage sur la desserte forestière du Massif de Sourroque

Dans le cadre de la Charte forestière du Couserans, le SMPNR accompagne l'ONF et les communes de Lacourt, Moulis, Eychel, St Girons et le Syndicat d'Arp et Coubla pour la résorption des points de blocage sur la route qui dessert le massif de Sourroque. L'objectif est de pouvoir descendre le bois récolté dans les forêts du massif qui pour l'instant est bloqué, empêchant toute exploitation. Pour cela, il faut parvenir à un accord entre les communes concernées et obtenir les financements nécessaires pour la réalisation des travaux. *Contact : Elodie Roulier*

Elaboration du programme d'actions Forêt-Bois du PNR et projet de Pôle d'Excellence Rurale

L'année 2009 a permis d'élaborer et de présenter aux partenaires techniques et financiers le programme d'actions forêt-bois du SMPNR pour les années 2010 à 2012. Ce programme doit être examiné par le Bureau du SMPNR au début de l'année 2010. Il prévoit l'animation et l'extension de la Charte forestière du Couserans, l'accompagnement pour la mise en place et le développement de filières locales de valorisation du bois des Pyrénées Ariégeoises, la prise en compte de l'arbre et de la forêt comme éléments majeurs du cadre de vie, la préservation de la qualité écologique des milieux forestiers, l'éducation à la forêt et au monde du bois. Pour assurer la mise en œuvre d'une partie de ce programme il a été décidé de préparer une candidature à l'appel à projets de l'Etat pour

les Pôles d'Excellence Rurale, appel à projets officiellement lancé en novembre 2009. La candidature animée par le SMPNR a pour objectif d'encourager la production de bois local de qualité et la transformation locale de ce bois. Elle a été préparée avec les partenaires techniques : CRPF, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Syndicat mixte Ariège Valbois, Coopérative forestière COFOGAR, SCOP du Douctouyre, Communauté de Communes du Séronais, Centre régional d'Innovation et de transfert des technologies du Bois (CRIT Bois), Scierie l'Atelier des Bois de Pays, CCI, Ariège Expansion, Chambre d'agriculture, Syndicat des forestiers privés d'Ariège, ONF... Elle devra être déposée avant le 20 février 2010 pour pouvoir être labellisée en juin suivant par l'Etat. *Contact : Elodie Roulier*

Qualification d'hébergements « environnement, patrimoine et développement durable »

Après 3 ans d'un partenariat Gîtes de France de l'Ariège, CAUE et Syndicat mixte du PNR, 27 hébergements ont été qualifiés Terre et Nature au cours du mois de juin 2009 : les contrats d'objectifs ont été élaborés avec les propriétaires d'hébergements, les visites de qualifications se sont déroulées et ont abouti aux qualifications et remises des malles découvertes.

Cette qualification marque l'engagement des propriétaires à faire de leur hébergement un hébergement « durable ». Amélioration des performances environnementales en termes de gestion des énergies, de l'eau et des déchets, respect de l'architecture locale et intégration paysagère, jardins favorisant la biodiversité, accessibilité à tous, les propriétaires n'ont pas ménagé leurs efforts pour proposer à leurs clientèles des hébergements en accord avec les grandes orientations

du Parc. Tous ont joué le jeu, attentifs aux préconisations issues des diagnostics qui leur avaient été proposés, activement présents aux journées de formation organisées au cours du dernier trimestre. A ces propriétaires engagés, une malle de découverte a

été remise avec ses outils de découverte des patrimoines. Une communication spécifique a été mise en place dès l'été sur les sites internet des Gîtes de France et du PNR.

Fin juin, le réseau a été présenté à Saint-Jean-du-Castillonnais, dans un hébergement qualifié, afin de le faire connaître aux offices de tourisme du PNR, aux élus et aux financeurs de l'opération (l'Europe avec 4 Pays d'Ariège LEADER +, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'ADEME).

Le travail de recherche de candidatures supplémentaires a abouti au recrutement de 10 nouveaux candidats pour lesquels les diagnostics ont été réalisés. Leur qualification interviendra probablement au cours de l'année 2010.

Une troisième vague de candidatures est en cours de recrutement.

Contact : Céline Arilla



Inauguration à St-Jean-du-Castillonnais

Réflexion pour la qualification des hébergements « Accueil Paysan » et « Hôtels au naturel »

Répondant à la sollicitation des responsables de l'association « Accueil Paysan », le Syndicat mixte a organisé une rencontre pour envisager un partenariat entre les deux structures pour travailler à la mise en place d'une qualification environnementale de ces hébergements. Parallèlement, le Syndicat mixte a également rencontré la

CCI à plusieurs reprises en vue de travailler à la mise en place du label « Hôtel au naturel », spécifique aux Parcs et qui valorise les établissements engagés dans une démarche de tourisme durable.

Contact : Céline Arilla

Forêt Patrimoine Valier

La politique Forêt Patrimoine est une démarche volontaire et novatrice de l'Office National des Forêts. Son objectif est de valoriser les forêts domaniales remarquables sur le plan patrimonial et de les inscrire dans une réelle dynamique territoriale. Les sites classés doivent pouvoir devenir des modèles d'une politique d'excellence de gestion durable de la forêt, dans sa dimension paysagère et de biodiversité, dans sa fonction économique et territoriale, et dans son environnement social.

Le Syndicat mixte intervient en tant que principal partenaire de l'ONF dans la réalisation de ce projet concernant le massif du Valier. Les objectifs sont la signature d'un protocole d'accord par les membres du comité de pilotage et la mise en oeuvre d'un plan d'actions pluri annuel.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions ont été entreprises :

- des cabanes de montagne à vocation touristique vont être réhabilitées, sous réserve de l'accord du plan de financement, sur les communes de Bordes sur Lez et Bonac-Irazein. Une charte architecturale et paysagère va permettre de conseiller les maîtres d'ouvrage dans la réalisation des travaux ;

- le projet Retrouvance Valier, produit touristique qui propose une randonnée itinérante sur plusieurs jours autour du massif du Mont Valier verra le jour en 2010 grâce à la réhabilitation des refuges de Bethmale et d'Arréou à Seix (PER) ;

- le parking d'Eychelle, à Bethmale a été créé à l'intersection de la piste forestière menant à Campuls et du GR10. La communauté des communes du Castillonnais est le maître d'ouvrage de ce projet et pour la création de deux panneaux d'accueil qui seront installés sur le parking d'Eychelle et au stationnement du Moun Ner. Contact : Julie Grenet

Formation auprès des professionnels du tourisme

Le Syndicat mixte est intervenu à la demande de l'Agence de Développement Touristique, au cours d'une formation sur le thème du tourisme durable proposée aux professionnels du tourisme.

Le contenu de cette formation a porté tant sur le concept de tourisme durable que sur les réalisations concrètes du SMPNR en la matière.

Contact : Céline Arilla

Partenariat avec les accompagnateurs en moyenne montagne de l'Ariège

Le Parc souhaite pouvoir prendre appui sur les accompagnateurs et valoriser leur rôle pédagogique en direction de leurs publics, et « de portes d'entrée » des Pyrénées ariégeoises.

Suite à l'étude menée par un étudiant-stagiaire missionné pour étudier les pratiques des accompagnateurs en moyenne montagne au regard du développement durable et les aider à définir leurs besoins et souhaits en termes de formation, un projet de convention avec le Syndicat des Accompagnateurs en Montagne de l'Ariège est en cours,

qui vise à formaliser les relations entre les deux structures et à poser les bases du partenariat futur, portant sur un soutien à la manifestation « Sortez accompagnés » proposée par le SNAM 09 pour l'année 2010 ainsi que sur la mise en œuvre d'un plan de formation. Le Syndicat mixte a également participé à l'organisation de la Journée de la Raquette à neige qui aura lieu en janvier 2010.

Contact : Céline Arilla

Développer une filière Energie autour d'un Plan stratégique local Réf. Charte Article 8.5

Le Plan Climat Energie Territorial en actions

Depuis septembre 2007, le PNR anime son plan climat énergie territorial. En 2009, de nombreuses actions ont été réalisées à destination des collectivités, des entreprises et des particuliers habitant le PNR.

Des actions en direction des particuliers...

Un programme de visites « Vos voisins vous ouvrent leurs portes » chez des particuliers utilisant des énergies renouvelables et faisant des économies d'énergie a été co-produit en partenariat avec l'association Phébus Ariège (Espace Info Energie de l'Ariège) d'avril à décembre. 8 visites ont été réalisées et ont mobilisé 54 personnes (NB : le nombre de personnes à chacune des visites est limité) à Cadarcet, La Bastide de Sérou, Rimont, Saint-Girons, Saint Martin de Caralp, Sainte Croix Volvestre et Saurat. Ces visites ont été l'occasion de voir du matériel en fonctionnement ou en construction, de rencontrer des utilisateurs, de comprendre de quelle manière intégrer les technologies des énergies renouvelables, l'auto ou l'éco-construction dans votre habitat.

Par ailleurs, le Syndicat mixte a organisé un cycle de six « rendez vous de l'éco-construction : Habiter écologique, habiter économique » (voir précédemment).

Des actions en direction des collectivités...

Le Syndicat mixte a mis en œuvre auprès des communes un service gratuit de suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux et de l'éclairage public. 21 communes ont été volontaires en 2009 : Aulus les Bains, Bethmale, Bonac-Irazein, Cazavet, Eycheil, Fabas, Le Mas d'Azil, Le Port, Loubens, Montels, Montseron, Quié, Saint-Lizier, Saint-Pierre de Rivière, Sainte Croix Volvestre, Salsein, Serres sur Arget, Tourtouse, Ustou, Videssos et Villeneuve. Le golf de l'Ariège a également bénéficié de ce service. Ce suivi est réalisé sur les trois dernières années et permet d'identifier les postes

les plus énergivores et les dérives d'une année sur l'autre. Au-delà, un service d'aide et de conseil auprès des collectivités est assuré afin de proposer l'intégration de la qualité environnementale et des énergies renouvelables dans les projets d'aménagements.

Un programme de formations autour du développement durable et les énergies en direction des agents de collectivités a été réalisé en partenariat avec le CNFPT. Six journées étaient programmées en 2009, 3 sessions ayant eu lieu.

Une opération collective de pré-diagnostics énergétiques de bâtiments de collectivités a été réalisée au cours du premier semestre 2009, sous maîtrise d'ouvrage du SMPNR. Les quarante bâtiments de collectivités audités par le bureau d'études AD3E étaient situés sur les communes d'Arrou, Barjac, La Bastide du Salat, La Bastide de Sérou, Bethmale, Biert, Burret, Campagne sur Arize, Castelnaudurban, Eycheil, Gajan, Illier et Laramade, Lorp-Sentaraille, Montjoie en Couserans, Moulis, Prat-Bonrepoux, Prayols, Sabarat, Saurat, Sem, Soulan, Tourtouse et sur la Communauté de Communes d'Auzat Videssos.

Des actions en direction des entreprises...

Une mission engagée en 2008, confiée au comité Interconsulaire de l'Ariège et visant la collecte de données auprès des entreprises du PNR concernant leur consommation d'énergie, leur appréhension du sujet et leurs éventuels projets d'amélioration, voire de production, s'est terminée en mars 2009.

Le 29 avril, une convention a été signée avec la chambre d'agriculture afin que le Syndicat mixte prenne en charge la moitié du coût de 20 diagnostics PLANETE (une méthode Pour l'ANalyse Energétique de l'Exploitation) d'exploitations agricoles du PNR.

Contact : Luce Rameil



Visites chez les particuliers

Signalétique « Montagne Propre »

Des panneaux de signalétique « Montagne Propre », ayant pour objectif de sensibiliser les randonneurs à la problématique des déchets en montagne, ont été posés en 1995 au départ des principaux sentiers à l'initiative de l'Agence Régionale Pour l'Environnement. En accord avec l'ARPE, et en lien avec l'ONF et le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, le Syndicat mixte a engagé une réflexion concernant la rénovation et la remise en état de ces panneaux, devant porter dans un premier temps sur un état des lieux complet.

Contact : Céline Arilla



Montagne propre au col de l'Herbe Soulette

Conforter la structuration, la valorisation et la promotion des activités liées à des savoir-faire locaux Réf. Charte Article 8.7

Lancement du marché de Prayols

En lien avec ses partenaires consulaires (CA, CMA, CCI et le SCNS), le SMPNR a accompagné la Mairie de Prayols dans la création de son marché de plein vent, organisé de manière hebdomadaire le dimanche matin, sur la place de la Mairie.

Ce soutien s'est matérialisé, en amont, par la constitution d'un comité de réflexion autour du marché, un accompagnement sur les aspects techniques, juridiques et réglementaires, et une communication auprès du grand public (aide à la conception d'une plaquette de promotion du marché) et des professionnels exposants (constitution d'un dossier de présentation et diffusion de l'information de la création du marché).

Le marché a été inauguré le 17 mai, et a lieu depuis tous les dimanches matins, sans discontinuer.

Le SMPNR a ensuite accompagné la Mairie de Prayols, à l'automne 2009, dans le bilan d'étape effectué avec les commerçants exposants, sur le bon déroulement du marché. Pour pérenniser et participer à l'animation du



Un marché animé

marché en 2010, le SMPNR accompagnera enfin la Mairie dans une animation valorisant les exposants du marché et le patrimoine culturel et naturel de la commune. *Contact : Julien Viaud*

Des paniers en Castillonnais

En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, le SMPNR a accompagné l'association A3P2C (Association pour la Promotion des Produits Paysans du Castillonnais en Couserans) dans son projet de commercialisation en circuit court : livraison hebdomadaire de paniers de produits, produits choisis « à la carte » par les consommateurs, engagement sur une durée déterminée, livraison

sur un point unique de distribution, à jour et horaire réguliers.

Le travail du SMPNR a consisté en l'animation du groupe de producteurs, l'appui pour l'organisation de 6 réunions publiques de présentation de la démarche et de mobilisation des consommateurs et la réalisation de tracts et affiches présentant la démarche de l'association.

Le 10 décembre, les producteurs de l'association réunissaient les consommateurs mobilisés au cours des 6 derniers mois de communication pour la signature des 14 premiers « contrats producteurs - consommateurs », symbolisant le lancement de la livraison des paniers de produits locaux, pour premières livraisons concrètes en janvier 2010.

Contact : Julien Viaud

Second Festival des Métiers d'Art à Saint-Lizier



Les artisans d'art s'exposent

Le SMPNR a accompagné et soutenu l'association Héliciel, association de promotion et de diffusion du travail des artisans d'art d'Ariège, notamment dans l'organisation du second Festival des Métiers d'Art, les 17 et 18 octobre à Saint-Lizier. Ce travail participe à la structuration des professionnels des métiers d'art des Pyrénées Ariégeoises, et à la valorisation et la diffusion de leur activité. Le festival a ainsi pu bénéficier d'une page de communication dans le programme « Pyrénées Partagées 2009 ». Le SMPNR a ensuite apporté un appui logistique et promotionnel à la manifestation. Il a également contribué à l'organisation de conférences destinées aux professionnels (retour d'expérience d'un autre territoire sur le développement des métiers d'art) et au grand public (débat autour de la place de l'art dans le développement personnel). La tenue de ces conférences a ainsi permis d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement des métiers d'art. Pour 2010, le Festival des Métiers d'Art sera réorganisé pour la 3^{ème} année et le SMPNR suivra les projets de développement autour des métiers d'art sur les Pyrénées Ariégeoises.

Contact : Julien Viaud

« Portes ouvertes » autour du fromage des Pyrénées

Le SMPNR et l'AFFAP (Association des Fromagers Fermiers et Artisans des Pyrénées) ont organisé une journée « portes ouvertes » dans les fromageries fermières et artisanales du PNR. Intitulée « Tomme des Pyrénées : visites gourmandes », cette manifestation s'est déroulée le 26 avril et a rassemblé près de 180 personnes.

Le parcours des visites gourmandes réunissait 4 fromagers fermiers et 3 fromageries artisanales, sur plusieurs horaires possibles de visite. 5 restaurateurs étaient associés à la journée pour proposer le midi des menus spécialement « concoctés » à base de tomme des Pyrénées. La manifestation sera renouvelée en 2010, ainsi que l'organisation du concours de fromages de Saint-Girons prévue tous les 2 ans.

Contact : Julien Viaud



Tommes au lait cru à déguster chez les producteurs

Projet « viande bovine »

Le SMPNR soutient l'AADEB (Association Ariégeoise de Développement de l'Élevage Bovin) et le CIVAM Bio, dans leur projet intitulé « Promouvoir et valoriser la viande bovine ariégeoise de qualité (issue de filières traditionnelles et biologiques) en circuits courts de proximité, par des démarches collectives innovantes, dans une perspective de développement durable de notre territoire », mené sur 3 ans, pour lancement courant 2010.

Le soutien du SMPNR s'est matérialisé par l'intégration de ce projet dans un appel à projet national CASDAR (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche), porté par la Fédération des PNR, auquel participe une dizaine de Parcs naturels régionaux, et qui cible les circuits courts et la valorisation des produits locaux. Cet appel à projet a permis d'obtenir une subvention de 17 800 € pour l'AADEB et le CIVAM Bio.

Le SMPNR a aussi accompagné ces 2 associations dans l'élaboration de leur projet et la constitution d'un dossier de demande de subvention LEADER. Un projet de convention est à l'étude, pour signature début 2010, afin de bien cadrer l'intervention du PNR dans ce projet.

Contact : Julien Viaud

« Fabriqué près de chez vous ! »

En partenariat avec le café-restaurant culturel « La Soupe aux Cailloux » et la mairie de Betchat, le SMPNR a organisé la manifestation « Fabriqué près de chez vous ! » : journée autour des produits locaux et de la consommation locale qui a rassemblé une quarantaine de per-

sonnes. Organisée le samedi 30 mai, la journée consistait en l'organisation d'un café-débat ouvert à tous, autour de la question « pourquoi et comment consommer local ? », d'un marché de producteurs et artisans locaux de la « petite région », d'un repas concocté à base de produits

locaux, et enfin d'une soirée contée clôturant la manifestation. Celle-ci a été l'occasion de mobiliser professionnels et consommateurs autour d'échanges instructifs et ludiques. Elle a pour vocation à être renouvelée en 2010 sur d'autres territoires du PNR. *Contact : Julien Viaud*

Collectivités et approvisionnement local

En référence à l'article 4.4 de sa Charte, le SMPNR a pour mission de « sensibiliser, former et d'impliquer les acteurs publics à la gestion durable de leur territoire ». Son rôle est donc notamment d'amener les collectivités à développer l'approvisionnement auprès de professionnels locaux, lors leurs différents achats (mobiliier, décoration, alimentaire) ou lors de divers événementiels ou organisations

de vins d'honneur, apéritifs, repas divers, colis de Noël, CLAE, fêtes de village, cantines... Dans un premier temps, ce travail a consisté en une enquête menée auprès des collectivités et des associations proches pour connaître les pratiques actuelles en matière d'approvisionnement, les mécanismes de décision, faire un état des lieux des pratiques et sensibilités, et identifier les leviers d'actions par lesquels

développer l'approvisionnement local. L'enquête a été menée au cours de l'été et de l'automne. C'est sur la base des résultats de ce diagnostic qu'un programme d'action doit être bâti, pour commencer à être mis en place au cours de l'année 2010. Le compte rendu de cette enquête fera en outre l'objet d'un article spécifique dans la « Lettre aux Partenaires » n°10. *Contact : Julien Viaud*

Stimuler et accompagner la réalisation de documents de planification et d'urbanisme

Réf. Charte Article 11.2

Documents d'urbanisme

De nombreuses communes établissent ou révisent leurs documents d'urbanisme, PLU notamment. Afin de les épauler et d'assurer la cohérence entre la Charte du PNR et les documents d'urbanisme, le Syndicat mixte s'est attaché à participer à diverses démarches, à l'invitation des communes concernées.

En 2009, le Syndicat mixte a participé aux travaux concernant les communes d'Alzen, Brassac, Cadarcet, Esplas-de-Sérou, Sentenac-de-Sérou, Moulis, Saint-Pierre

de Rivière, Serres-sur-Arget, Eycheil, Lorp-Sentaraille, Le Mas-d'Azil et Vicdessos. Il a assuré une présence lors des réunions de travail, conseillé les élus, aidé à la rédaction de l'article 11 du règlement concernant l'aspect extérieur des constructions, rencontré et orienté les bureaux d'étude prestataires, etc.

Des porter à connaissance ont été réalisés sur les communes de Soulan, Lorp-Sentaraille, Massat, Balaguères et Arignac.

Le Syndicat mixte intervient également en

appui aux communes qui souhaitent entrer dans des dispositifs d'aménagement ou de protection particuliers. Cela a notamment été le cas en 2009 pour le projet de PLU Intercommunal de la Communauté de Communes de l'Arize où le SMPNR a aidé la collectivité dans la rédaction du cahier des charges et dans la recherche de financements spécifiques, notamment via la DREAL.

Contacts : Audrey Duraud, Sophie Séjalon

Concilier les usages de l'espace *Réf. Charte Article 13.3*

Circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels

En collaboration avec l'Etat et ses différents services et établissements publics (ONF, ONCFS),

un inventaire des zones à enjeux en matière de circulation des véhicules motorisés sur espa-

ces naturels a été réalisé par le SMPNR.

Contact : Sophie Séjalon

Consulat de Foix

Les divers usagers du site domanial du Consulat de Foix, en Barguillière, se partagent actuellement l'espace de manière aléatoire. En conséquence, aucun aménagement spécifique n'a été mis en place et les retombées pour l'économie locale restent négligeables. Toutefois, l'augmentation de la fréquentation touristique risque de générer certains problèmes en termes de cohabitation, de responsabilité mais aussi de préservation du

patrimoine naturel.

Dans une perspective d'anticipation et afin de maintenir l'équilibre fragile entre les aspects économiques, écologiques et sociaux, la réflexion en vue d'une gestion multiusage de ce massif a été engagée en 2009. Il s'agira dans un premier temps, début 2010, de caractériser le site à partir de données objectives concernant les aspects patrimoniaux, environnementaux et touristiques, la ges-

tion actuelle des différentes activités et la fréquentation ; des documents cartographiques assortis de commentaires permettront de visualiser rapidement les problématiques majeures par zone. Cette action met en application les dispositions de la convention-cadre ONF-SMPNR.

Contact : Julie Grenet



Parc
naturel
régional
Pyrénées
Ariégeoises



142 communes

- | | | | | |
|--------------------|------------------------|--------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Aigues-Juntas | Brassac | Galey | Méridon | Saint-Jean-du-Castillonnais |
| Aleu | Burret | Ganac | Miglos | Saint-Lary |
| Alliat | Buzan | Génat | Montardit | Saint-Lizier |
| Allières | Cadarcet | Gestiès | Montégut-en-Couserans | Saint-Martin-de-Caralp |
| Alos | Camarade | Goulier | Montégut-Plantaurel | Saint-Pierre-de-Rivière |
| Alzen | Campagne-sur-Arize | Gourbit | Montels | Salsein |
| Antras | Capoulet-et-Junac | Illier-et-Laramade | Montesquieu-Avantès | Saurat |
| Argein | Castelnaud-Durban | La Bastide-de-Sérou | Montfa | Seix |
| Arignac | Castillon-en-Couserans | La Bastide-du-Salat | Montgauch | Sem |
| Arrien-en-Bethmale | Caumont | Lacave | Montjoie-en-Couserans | Sentein |
| Arrout | Cazaux | Lacourt | Montoulieu | Sentenac-de-Sérou |
| Aucazein | Cazavet | Lapège | Montseron | Sentenac-d'Oust |
| Audressein | Cérizols | Larbond | Moulis | Serres-sur-Arget |
| Augirein | Cescau | Lasserre | Nescus | Siguer |
| Aulus-les-Bains | Clermont | Le Bosc | Niaux | Sor |
| Auzat | Conrazy | Le Mas-d'Azil | Orgibet | Soueix-Rogalle |
| Bagert | Cos | Le Port | Orus | Soulan |
| Balacet | Couflens | Lercoul | Oust | Suc-et-Sentenac |
| Balaguères | Durban-sur-Arize | Les Bordes-sur-Arize | Pailhès | Surba |
| Barjac | Encourtiech | Les Bordes-sur-Lez | Prat-Bonrepaux | Suzan |
| Baulou | Engomer | Lescure | Prayols | Taurignan-Castet |
| Bédeilhac-et-Aynat | Ercé | Lorp-Sentaraille | Quié | Taurignan-Vieux |
| Bédeille | Erp | Loubens | Rabat-les-Trois-Seigneurs | Tourouse |
| Bénac | Esplas-de-Sérou | Loubières | Rimont | Uchentein |
| Betchat | Eycheil | Massat | Rivièrevert | Ustou |
| Bethmale | Fabas | Massat | Sabarat | Vernajoul |
| Biert | Ferrières-sur-Ariège | Mauvezin-de-Prat | Sainte-Croix-Volvestre | Vicdessos |
| Bonac-Irazein | Gabre | Mauvezin-de-Sainte-Croix | Saint-Girons | Villeneuve |
| Boussenac | Gajan | Mercenac | | |

CONTACTS

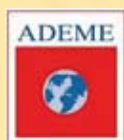
Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
09240 la Bastide de Sérou

info@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Tél : 05 61 02 71 69

Fax : 05 61 02 80 23

www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Textes : Syndicat mixte du Parc naturel régional Pyrénées Ariégeoises
Photos : Alain Baschenis, Laurent Crassous, Jean-Pierre Siréjol, Golf Club de l'Ariège, SMPNR

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, encres végétales. Juin 2010

Conception
IXORA Création graphique
Pôle d'activité *La ferme d'Icart*
09240 Montels
05 61 01 90 60
csimon.ixora@orange.com

Impression
IPS Imprimerie
ZA de Joulieu
09000 Saint-Jean-de-Verges
05 61 05 28 00
ips.imprimerie@wanadoo.fr